

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 FEVRIER 2025

Le 27 Février 2025, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 21 Février 2025, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoints, MUSETTI, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, BERNARD, LE BREDONCHEL, CADRET, BOYER, VEILLON, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme MESSYASZ	Adjointe	qui a donné procuration à	Mme HUE Adjointe
M. CROMER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M ^{al}
Mme DALCIN	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. CAZAUBON Adjoint
Mme GOFFREDI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme GARRIGOU Adjointe
Mme BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
M. ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{ale}
Mme SANS	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM SEGUIN, BAHLOUL, ROHEL et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

457 - OBJET : Compte rendu des actes accomplis en vertu de la délégation d'attributions

Ainsi qu'il est stipulé dans la délibération N° 5 du 4 Juin 2020, instituant une délégation d'attributions au Maire, selon les dispositions des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au Conseil Municipal des actes accomplis. Il s'agit de :

- ☞ 019 *Vente du caveau emplacement ST C285 au cimetière de St Trélody,*
- ☞ 020 *Rectification de numérotage du caveau LMC 914 au cimetière ancien de Lesparre*
- ☞ 021 *Renouvellement convention mise à disposition de parcelles au profit de l'association les jardins de Louise*
- ☞ 022 *Convention mise à disposition d'une salle communale au profit de l'association les fléchettes médocaines*
- ☞ 023 *Couverture des risques « responsabilités et défense recours » proposée par AXA*
- ☞ 024 *Rétrocession de la concession ST B355 au cimetière de St Trélody*
- ☞ 001 *Convention d'occupation temporaire du domaine public avec la Sté Stations-e pour stations multiservices*
- ☞ 002 *Convention d'habilitation informatique avec la CAF de la Gironde pour mise en ligne de données*

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE COMPTE RENDU

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20250227-457-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 28/02/2025



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD